VENTES A L'ENCAN-

VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier Danziger & Tessier Danziger & Tessier ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de GUSTAVE LEHMANN, Sr.

No 84.198 COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

Par Danziger & Tessier, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau: 134 rue Carondelet

MARDI, LE 20 OCTOBRE 1908,

A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE,

il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 11 Septembre 1908, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la sus iste Cour, Division "D', agissant pour l'Hon. Fred L. King, juge de ladite Cour, Division "B", maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulee, la Propriété ci-après décrite, à savoir :

SUCCESSION DE WILLIAM E. HALL.

No 261, Vingt-Cinquième Cour Judiciaire de District, Paroisse de Tangipahoa, Louisiane. PAR DANZIGER & TESSIER-C. A. TESSIER, Encanteur-Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 13 OCTOBRE 1908,

2º Coe meitié d'attérêt indivis dans et a reis certains lors de terre essemble avec les

paratibles. Le lot No. 3 mesure. 75 pieds ce face à la rue. Trhompitoular sur \$120 pieds de profondeur entre lignes paratibles. Les amè ilorations sent désignées par les Fos. 1148 et.

ANNONCER JUDIOIAIBER

VENTER PAR LERRERIF AWFORUS JUDICIALES.

Tense de Propriété de valeur amélio rée du Aixième District. Pertant le No municipal 4406 rue Tehcupitonise (anciennement Levée), entre la rue Jena et l'avenue Napeléon

sion de George Washingten Barbat. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Pareises d'Orléans. — Division C. — He 64 037—En v-rus a'un ordre de venie date le 2 octobre 1908, à moi adressé per l'Henerable Over Civile de District pour la pereises d'Orléans, Division C. dans l'affaires d'essens in milés, je precédent à la vente à l'enshère publique, à la Beurse des Propriété Fensieres, He 311 rus Barenne, entre les ruse Union et Ornvier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 nevembre 1908, à midi, de la propriété oi-sprès décrite. à sevuir:

Propriété ci-après décrite. à saveir:

Un certain let de terre, etc., situé dans le Faubourg Benigny en cette ville, dans l'illes boné par les ress Levée, maintenant Tcheupitonies, Water, Jenn et l'avonne Napeléen, sésigné par le numére 10 our un plan de C. A. Hedin, architecta. éaté du 10 décembre 1849, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien netaire, et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitonine, vingt onq pieds une ligne eur la ligne é vingt onq pieds de deux lignes sur la ligne à côté du let 9 et cent dix pieds aux proces une ligne sur la ligne à côté du let 9 et cent dix pieds aux proces une ligne sur la ligne à côté du let 9 et cent dix pieds aux proces pieds deux lignes aux la ligne à côté du let 11. Encemble avec toutes les bà isses et amélierations ble avec toutes les ba isses et améliers

qui s'y trouvent Conditions—Comptant l'acquéreur au me-ment de l'adjodication fura un dépôt de 10 010 eur le prix d'achat.

H. B. McMURRAY.

Sherif civil de la Paroisse d'Origana

John C. Wickliffe, avecat pour l'Adminis tra'ear. 4 oct-4 6 11 18 25-nov 1 5

ANHONUS JUDIULA (HE Vente de Propriété Améliorée du Beptieme District,

Portant le No municipal 7738 rue Olive. A. S. Swanson vs Mme M. A. Weener. A. S. Swanson va mas A. Swanson va mas A. S. Swanso

Un certain lot de torre, ensemble avec les ha isses et amé jorations qui s'y treuvent et ballesse it amendrations qui y appartionnent, situé dans le dépendance qui y appartionnent, situé dans le déptième District de cette ville, désigné par le No Unsa, dans l'ilet. Ne Cinquent un, borné par les rues Olive (antichis Quinrième). Fershey Lowelline (autrefois partieur). rnadotte) et Marly (autrefois Lowerline), lessiot commence à une dis aure de soixante. quei lot commence à une dis aure de solxante huit pieds, une pouces et cinq lignes du com des rues Bernadotte et Olive et mesurant de la trente un pieds six pouces de face à la rue Olive sur cent vingt pieds de profondeur. Saisé dans l'affaire of dessus Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de la diudication, devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orlèss a. D. Dansiger, avoor pour le demandeur, 25cept—25—cet 2 9 16 23 29

Parker-Binke Co , Ltd. vs V. H. Provenant Co., Ltd.

OUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA paroisse d'Oriéans—He 84,430—División B.— Avis set par le présent donné eux créanciere de cette affaire et à toutes autres personne et intéressées d'aveir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en out en peuveut en aveir) pour lesquelles le second compte présenté par Arikur D. Parker, reseveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et hemologué et les finds distribués confermément audit sempte. Par ordre de la Cour. THOMAS OUNTEUR. Gerfair.—Wagnespack, Fester & Dencehand, avonate.

AMNONCE JUDICIAIRE.

Bre.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour
La Paroisse d'Oriéans. — Ne 69.254 ...
En verta d'un writ de fiert facine à mot
adressé par l'Ronorable Cour Civile de
District pour la pareisse d'Oriéans, dans
l'affaire oi-dassus inituiés, le precéderal;
la vente à l'eschère publique, à la Beurre
des Propriétés Fencières, Ne 311 rue Ba
roune, antre les rues Union et Gravier. dans
le Premier District de cette villa, le JEUDI,
5 ectabre 1906, à midi, de la propriété diaprès déscrite à savetr... Bre.

Tons les droits, titres et intérêts de Michael F. Dunn dans et à souscription à deux actions du fond capital de la Nopoleon Avenue Land and Improvement Company Limited, et les dites de nx actions du fond capital sujettes à la balance due la desaux.

Beint dans l'infère et desaux.

Shint dans l'affaire et desette.
Conditions—Comptant eur les lieux.
H. B. McMUREAY,
Shérif civil de la Pareises d'Oriens.
Wm Mc L. Fayssent, avecat pour le deman-26 sept - 26 30-oct 3 8

ANNONCE JUDICIAIRE. Vante de Propriété amélierés de va-

leur du Decrième Bistriet, Pertant le Ne Municipal 2735 rue Ste-Anne entre les rues Broad et White. Mme Magdalena Holser va Louse I. Ybes.

OUM OIVILE DE DEFERIUZ pour la paroiase d'Orisana, Me 86.748.— En vertu d'un writ de saisie et vente, à met ed tressé par l'ionorable Cour Civile de Distries pour la paroiase d'Orisana, dama l'affaire ci-desena nititulés, je procéderal à la vente à l'emehère publique, à la Bourse de Propriétée Foncteres, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, e JEUDI, 15 ectebre 1908, à midi, de la propriété maprès étaprite à savair:

Un certain lot de terre avec toutes les anélicrations qui s'y trouvent, et teutes les dépendances y appartenant, aimé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Trente-rois dans l'ilet Ho trois cant cinquante-ent borné par les rues Bread, Stefanse, White et Dumaine: ledit lot meeurant vingt neuf pieds 8 peuces et six lignes de face à la rue Ste-à ans sur cent souxante trois face à la rue Ste-à ans sur cent souxante trois pieds sept pouces et une ligne cettre lèges. Mme Magdalena Holser va Lome I. Ybes.

deini dens l'affaire ci-descus Conditions — Comptant: l'acquéreur, au moment de l'adjusication, devra faire un dé-jé, de 10 0;0 du prix d'achat. E. B. MCMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Andrew M. Buchmann, avocat pour la de 12 a-pt- 12 18 25-oct 2 4 11 15

-VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

WRORGE ANDIOTVER

Bois de Charpente!

Bois de Charpente! lan wharf 9, section 190, VENDEEII, 69
octobre 1908, à 11 heures a.m. un chargement de bois de charpente ex char M. & O.
402 5564vert par men pro E. 254, is 25 désem:bre 1907, McComb, Miss., way bill 28, 2 désombre, conformément à la loi 167 de la session de 1898 de l'Assemblée Genérale de la
Leuisiane autorient la vente par porteurs
communs de teut fret nen réslamé et régularieant la disposition des preduits, etc.
Uenditions — Comptant et livraisen immédiale.

W. H. FITZPATRICK.

ANNONCES JUDICIAIRES Danziger & Tessier

ANNONUR JUDICIALER. Succession de Wm E. Hall.

Latham Machinery Co. vo M. F. Dunn and | Bo 251-25omc Cour Judiciaire de District, paroisse de Tangipahea, Louisiane.

DAE DANZIGER & TESSIER, C. A.

E. Tessier, encanteur — Bureau 134 rus
Carondeis— MAEDI, le 12 ectobre 1206, à
midi, à la Bource des Prepriétés Fencières,
311 rus Bareans: il sera vondu à l'enchère
publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Clay
Elliett, juge de la sundite Cour, nigné le 15
juiliet 1208, dans l'affaire o'deseus intitulés.

100 actione de la B. O. Molasses & Proking
Ce. Lid de \$100 chacune, par octificat Ho 3.

25 avidens de la B. O. Molasses & Packing
Co., Led de \$100 chacune valour au pair,
Conditions - Comptant. parotece de Tangipakes, Louisiane Conditions Comptant, E. A. Parsons, avocal. Soct.--34 1113

ANNONCE JUDICIAIRE Le Cottage Simple,520 rue S. Cortez, Entre les ras D'Héméssurt et Boudin. ession de Charles W. Tillman.

No 85,901, Cour Civile de District pour le

Be 85,901, Cour Child as Unitries pour la parciace d'Oridans.

DAR DANZIGRE & TEMBIER, C. A. I. Teaster, Emeanteur —Bureau 134 rue Carondelet.—MAEDL le 13 estebre 1906, à midi, à la Source des Prepriétés Foncières, 311 rue Beroune, il sera veudu à l'esché-e publique, en vertu d'un erdre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la enedite Conr. Division D, agissant peur l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour. Division A, maintenant absent en cougé, daté se 8 septembre Bills, juge de ladjite cour. Division A. maintemant absent en rougé. daté le 8 septembre
1908. dans l'affaire of-desens initulés la
prepriété ei après décrite, à savoir:

Un certain let de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le Ne 520 rue Cortes, dans
le Premier District de cotte ville, dans l'ilet
borné par les rues Télémacque, Certes. D'Hemecourt et Baudin, lequel dit lot est désigné
par le No 26 sur un plan d'arpentage par C.
Unea Lewis, voyer et mesurant 24 piede, 7
poucse. I tigne de face à la rue Certes sur i 10
piede de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions—Compiant: 10 pour cant comptant au mement de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant E. A. Parson,
notaire, aux frais de l'acquéreur
12sept—12 13 20 27—oct 4 11 13

ANNONOES JUDIOLAIRES

VENTES PARLE SHERIF.

AMMONOR JUDICIAIRE. Vente par le Shérif de deux grande ilets de terre de valeur dans le Septieme District.

Commonwealth Building and Loan Association vs Mms M. C. Bordesax. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parolase d'Oridons No 66,603 En vertu d'un writ de anais et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Uivile de District pour la parolase d'Oridons, dans l'affaire oi-dessus intimiés, je procéderai à la vante à l'emohère publique, à la Bourse des Prepriétés Fencières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobbre 1908, à midi, de la propriété d'esprés déorite, à savoir — Deux certains liete de terre située dans le lieptièmo District de cette ville, numérotés respectivement 655 et 662 (antrefois comma comme liete 315 D et 314 B), 1'et 655 borné par les rues Pear, Heaton, Hamilton et Holly Grove, mesurant trois cente pieda à la rue Holly Grove, mesurant trois cente pieda à la rue Holly Grove, trois cente pieda cinq pouces et six lignes à la rue Pear, et trois cente pieda cinq pouces et six lignes à la rue Heaton.

L'ilet 665 borné par les rues Heaton, Quince, Holly Grove et Général Ogden, mesurant trois cente pieda à la rue Heily Grove, trois cente pieda à la rue Heily Grove, trois cente pieda à la rue Général Ogden, trois cente pieda et aux pouces à la rue Quince.

Saisi dans l'affa re ci-dessus.

Conditiens—Cemptant; l'acquéreur devant faire un dépêt de 10 000 du prix d'achat su moment de l'adjudication.

EL E MCMURRAY, paroless d'Orléans No 86,693 En vertu writ de anisie et vente à moi adressé par

naire un depot de 10 00 du prix d'achat as noment de l'adjudication. H. B. McMURRAY, Shérif divilde la pareisase d'Oriena T. D. Flyna avecet pour la demanderesse 19 sept—19 26—est 2 9 16 22

Geo. St. Paul

l'année 1908 et de payer pour l'acte de vante pardevant Anthony J. Rosei, notaire, et de peeer 10 peur cent du prix d'achet su momen de l'adjudientien.

GEO. ST-PAUL.

Becanteur No 137 rue Carendelet.

Frank T. Echasabal, avocat pour is tutrice n mineur. 13 sept-18 90 27-ect 4 11 15

_Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE Succession de L. P. Galas.

No 86,739 — Division D. — Cour Civile de District. Bo 88,739 — Division D. — Cour Civile de District.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Han. W. B. Sommerville, juge de la Division C. daté et aigné le 25 se ptembre et adressé à Will J. Morgan. Encanteur. je vendini à l'amon. M. AEDI, le 27 ectebre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Funcières, No 311 rue Barunse:
Un certain let de terre, amemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, simé dans le 3ême District de cette ville, dans l'let borné par les rues Bourgogas. Congress, Rempart et Indépendance, désigné par la lettre B; par D. E. Seghers, voyer, daté du 26 cotobre 1907. Ledit lot meaure 29 pieds 10 pences de face à la rue Rempart sur 80 pieds de profendeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1908 davant être assumées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Jee. Lantemachiaeger, hotaire, aux frais de l'asquéreur.

taire, aux frais de l'asquéreur. WILL-J. MORGAM, Encanteur, 331 rue Carcadelet. 27 sept—27—est 4 11 18 25 27

Albert Paul.

AMMONOS JUDICIAIRE. Propriété de Choix du Troisième District.

Frande Résidence et Commode, Nos 1437-39 rue N. Rempart, coin Ker-

No 86,174- Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans-Division "D".

ou en un endroit de commerce.

Conditions—Un tiers ou plus comptant? i l'option de l'acquéreur, le be ance, a'il y en a, en un orédit en un ou en un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur, daté le four de l'adjudication et portant 7 pour cent d'intérit par an de la date jusqu'à paiement, garant par lien de vendeur et privilèges, et buttes les autres clauses usualles de sécurité. L'acquéreur devant assumer, en plus de son enchére, les taxes de 1906, l'note de vente aux fruis des acquéreurs pardevant Félix J. Droyfes a, notaire. Un dépêt de dix peur cent exigé au mement de l'adjudication.

MM. Dort & Kernen, a-resais.

20ccpt—20 27—ext d 11 18 22

L'ABEILLE

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE, EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris \$15.15 - - Un An | \$7.55 - - 6 Mois | \$3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

\$3.00 - - Un An | \$1.50 - - 6 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

\$4.05 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois |

Les Abonnements Partent du 1er et du de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonnar doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux on par Traites sur Express.